

Communiqué de presse

Grippe aviaire et oiseaux de passage

Une épizootie de grippe aviaire sévit actuellement en Russie et au Kazakhstan. Il convient d'éviter tout risque de contamination des volailles d'élevage par les oiseaux sauvages.

Il est recommandé aux chasseurs de gibier d'eau et d'oiseaux de passage de prendre quelques précautions concernant les oiseaux sauvages et les appelants employés pour la chasse :

- ne pas mélanger les appelants de plusieurs chasseurs, ne pas échanger d'appelants entre chasseurs
- bien séparer les espèces sauvages des espèces domestiques : éviter tout contact, même indirects (mangeoires, chien, bottes...) entre appelants et volailles. Il s'agit d'une bonne pratique d'élevage à appliquer en permanence, indépendamment de tout risque d'infection par la grippe aviaire.
- observer les appelants les oiseaux sauvages : toute mortalité anormale ou signes de maladie doivent être signalés à un vétérinaire ou faire l'objet d'une déclaration à l'O.N.C.F.S.